



## Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du Lycée François Mauriac

Année Scolaire 2016-2017  
Séance n° 2 du 29 novembre 2016

Membres Présents : 23

Quorum : 14

Téléphone  
05.56.38.52.81  
Télécopie  
05.57.80.20.50

1 rue Henri Dunant  
B.P. 140  
33015 Bordeaux cedex

Ce.00330027a@ac-bordeaux.fr

### **ORDRE DU JOUR**

- Contrat d'objectifs,
- Budget 2017,
- Actes administratifs,

Etaient présents : Nathalie BELLIARD-SEND, Valérie BLADANET, John BOURGINE, Diane CORDIER-BIRAC, Cassandre DUVIGNEAU, Sandrine FLOREAN, Gaëlle FORGERIT, Remy GUINET, Müge GUZEL, Augustin LAURET, Jean HOURCADE, Jean-Philippe LADEVEZE, Valérie LAGUNA, Jérôme LAMBERT, Nina-Anaïs LAMOTTE, José LEITAO, SENTAGNES Loïc, Laurence MERCIER, Franck NIEL, Eric NIMMEGEERS, Zoé PUECH, Michel SALANOUBAT, Virginie TROPHY-GRANGER,

Etaient absents excusés : Lionel GAUVIN (Conseil Régional), Jérôme SIRI (Conseil Municipal) Nicolas THIERRY (Conseil Régional)

Président : M. Jean-Philippe LADEVEZE

Secrétaire : Mme Virginie PARDO  
Signature,

Le Président  
ou chef d'établissement  
Signature,

Jean-Philippe LADEVEZE

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 29 novembre 2016-11-30

Monsieur le Proviseur ouvre la séance et rappelle aux représentants des membres du Collège des Personnels d'Enseignement, de Direction, d'Education, de Surveillance, d'Assistance Educative et Pédagogique, et de Documentation, qu'ils n'ont pas transmis à l'administration le document distribué permettant à chaque collègue de choisir ses représentants aux différents conseils et commissions.

Le document réclamé est remis en début de séance par l'équipe enseignante.

Madame PARDO, secrétaire de séance, et Madame ARNAULT, CPE stagiaire, assistent au Conseil d'Administration mais ne participeront pas aux débats et votes.

Monsieur le Proviseur annonce les absences excusées des représentants de la Région et de Monsieur SIRI, Conseiller Municipal.

## CONTRAT D'OBJECTIFS

Ce premier point ne sera pas abordé ce jour. Les enseignants n'ont pas participé au conseil pédagogique prévu à ce sujet. Monsieur le Proviseur souhaite prendre le temps d'un dialogue construit avec l'ensemble des partenaires, parents et enseignants et a obtenu un sursis de la DSDEN.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA du 14/11/2016

Monsieur BOURGINE indique qu'en page 3, il n'est pas notifié que l'équipe enseignante a souhaité un report des votes car les documents nécessaires aux votes n'ont pas été transmis avant le CA et que ce report a été refusé.

Monsieur le Proviseur indique que ce point sera rajouté au compte rendu.

L'équipe enseignante fait savoir qu'il n'y a pas de trace de vote au CA de juin 2016 des voyages à Barcelone et Saragosse.

Le Proviseur confirme qu'il s'agit d'une erreur et que le sujet sera discuté aujourd'hui.

## BUDGET 2017

Monsieur NIEL rappelle que différents pièces et actes ont été envoyés aux membres du CA avec le PV du 14/11/2016. Il distribue des copies à ceux qui ne les ont pas reçus.

Monsieur NIEL présente le budget 2017, rappelle les effectifs par classe, les missions pédagogiques, les missions administratives et de gestion de l'EPL, les effectifs des contrats aidés, AVS et AED, ainsi que les nombres de repas du service de restauration.

Mr NIEL indique le découpage en service, AP (actes pédagogiques), VE, ALO, SRH, SBN et OPC.

Le budget présenté pour 2017 s'élève à 1 271 097,51 euros pour la 1<sup>ère</sup> section, 4 000 euros pour la 2<sup>ème</sup> section, **Total Général : 1 275 097,51 euros.**

Monsieur NIEL rappelle que les membres du CA ont reçu préalablement tous ces documents.

Monsieur NIMMEGEERS s'interroge sur les différents programmes présentés sur la liste de nomenclature en avant dernière page des documents reçus.

Madame BLADANET souhaite que ces informations soient diffusées de manière simplifiée et « non noyées dans la masse ». Elle souligne que la subvention de la région diminue chaque année.

Monsieur NIEL indique avoir transmis également les codifications nécessaires à la lecture des documents.

Monsieur le Proviseur rappelle que tous les documents ont été transmis en temps, que la subvention de fonctionnement est notifiée en novembre puis complétée tout au long de l'année de subventions spécifiques selon les besoins.

Madame TROPHY GRANGER souligne que l'enveloppe diminue alors que les effectifs des élèves augmentent. Monsieur HOURCADE s'interroge sur des subventions d'équipement SVT, chimie qui ne seraient pas égales entre le lycée Montaigne et le lycée Mauriac.

Au sujet de la gestion des contrats CUI, Monsieur HOURCADE note une nette hausse des crédits en 2017 et demande si les salaires vont être doublés. Monsieur NIEL précise que la l'établissement assure la gestion des contrats CUI d'autres établissements.

Madame TROPHY GRANGER expose également le coût important des carnets de liaison, 3500 euros.

Monsieur HOURCADE s'interroge sur la partie « Budget Primitif » en page 7 « 2P2ST » qui passe de 500 à 6000 euros. Monsieur NIEL précise qu'il s'agit des frais correspondant aux sorties d'élèves en tram, ou de bus lors des courses d'orientation. Ces subventions versées en février 2016 par la région serviront pour partie aussi sur l'année 2016-2017.

#### VOTE DU BUDGET

Il est précisé que le vote concerne la répartition et non pas le montant.

CONTRE : **7**

ABSTENTION : **4**

POUR : **12**

**BUDGET ADOPTE**

#### BUDGET SECTION D'APPRENTISSAGE

Monsieur NIEL rappelle les effectifs de la section d'apprentissage, 34 apprentis accueillis en alternance et qu'il s'agit du seul pôle sur la rive droite. Il précise que certains de nos apprentis sont accueillis par des structures de l'état tels des lycées et collèges.

Les entreprises versent la Taxe d'Apprentissage qui correspond au coût de la formation.

Les collectivités territoriales ne payent pas de Taxe d'Apprentissage, mais en compensation elles contribuent au budget des frais de restauration et de transport payés par la section d'apprentissage, ce qui représente une recette pour la section d'apprentissage.

La Taxe d'apprentissage sert uniquement au fonctionnement. Les dépenses telles que les vacances sont supérieures aux recettes de Taxe d'Apprentissage, la Région vient donc abonder ce besoin de trésorerie à hauteur de 60 %.

Madame BLADANET souligne qu'il est choquant de parler des apprentis dans ces termes, notamment sur l'argent qu'ils rapportent.

#### VOTE DU BUDGET SECTION D'APPRENTISSAGE

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **10**

POUR : **13**

**BUDGET ADOPTE**

#### ACTES ADMINISTRATIFS

Il s'agit d'un acte concernant le remboursement des frais engagés par les élèves en période de stage.

L'acte précédant datait de 2007 et comportait une erreur sur le tarif « frais de repas ». Cet acte étant non-conforme, le nouvel acte est rédigé sans mention de valeur.

#### VOTE

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **11**

POUR : **12**

**ACTE MODIFIE**

#### VALIDATION DE LA LISTE DES CONTRATS (distribuée aux membres du CA le 14/11/16)

Cette liste comprend :

- Les contrats de vérification obligatoire (gaz, électricité, etc...)
- Les contrats de maintenance (ascenseur, portail électrique, etc...)
- Les autres contrats

Monsieur NIEL expose la liste. L'équipe enseignante souhaite le détail des prix au prochain compte financier.

#### VOTE DE LA VALIDATION DE LA LISTE DES CONTRATS

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **7**

POUR : **16**

**VALIDATION ADOPTEE**

#### VALIDATION DE LA CONVENTION POUR ADHERER AU GROUPEMENT DE LA REGION POUR L'ELECTRICITE

Monsieur NIEL indique que les documents sont arrivés le 29/11/2016, donc pas de transmission possible avant le conseil d'administration.

Monsieur HOURCADE s'interroge sur la mise en concurrence, Monsieur NIEL confirme qu'il y a une mise en concurrence. Monsieur HOURCADE émet le souhait d'un vote ultérieur. Monsieur le Proviseur confirme la mise au vote immédiate.

#### VOTE DE LA VALIDATION DE LA CONVENTION

CONTRE : **9**

ABSTENTION :

POUR : **12**

**Monsieur HOURCADE indique l'oubli des votes d'abstention, les membres recommencent le vote :**

#### VOTE DE LA VALIDATION DE LA CONVENTION

CONTRE : **9**

ABSTENTION : **2**

POUR : **12**

**VALIDATION ADOPTEE**

#### MARCHE POUR LES ASCENSEURS

Monsieur NIEL indique que le marché a été présenté, mais jamais signé. Un avenant doit être rédigé pour continuer à assurer la prestation.

Monsieur NIMMEGEERS souhaite ne plus voter si on ne lui donne pas de plus amples informations, et précise finalement qu'il votera contre.

#### VOTE DU MARCHE ASCENSEURS

CONTRE : **10**

ABSTENTION : **1**

POUR : **12**

**REDACTION DE L'AVENANT VALIDEE**

#### ELEVE EN DIFFICULTE SOCIALE

Monsieur le Proviseur souhaite signer une convention avec le lycée de Camblanes qui accueillera à l'internat un élève de François Mauriac en grande difficulté sociale.

#### VOTE

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **0**

POUR : **23**

**CONVENTION VALIDEE**

#### VOYAGES et PROJET PEDAGOGIQUES

- **Le projet SAVANTURIERS** a été transmis aux membres du CA le 23 novembre 2016

#### VOTE PROJET SAVANTURIERS

CONTRE : **0**  
ABSTENTION : **0**  
POUR : **23**  
**PROJET VALIDE**

• **Voyage/Visite de Saragosse et sa région – Espagne du 9 au 15 avril 2017**

Accompagnateurs : Mr Labrador, Mr Hourcade, Mr Bayon Lopez, Mme Ayphassorho

Recettes : 22289,94 euros

Dépenses : 21937,35 euros

Marge pour la régie d'avance : 354,94

Financement par élèves et accompagnateurs : 376 euros avec un échancier au 03/01 186 euros, 01/02 100 euros et 06/03 90 euros.

La réponse de la Région au sujet des aides sera transmise aux familles.

Monsieur BOURGINE et Madame TROPHY GRANGER proposent un échancier plus étalé, Monsieur NIMMEGEERS suggère un premier encaissement en décembre. Monsieur NIEL répond que le projet n'étant pas validé avant ce jour, il n'était pas possible d'encaisser des versements avant la validation du projet au CA.

Monsieur le Proviseur précise la volonté de l'établissement de rester attentif aux éventuelles difficultés financières des familles.

**VOTE DU VOYAGE SARAGOSSE**

CONTRE : **0**  
ABSTENTION : **7**  
POUR : **16**  
**VOYAGE VALIDE**

• **Voyage Histoire de l'Art pour 38 élèves– du 6 au 10 mars 2017**

Accompagnateurs : Mr Lajus, Mme Devie et Mme Delas

Recettes : 19940 euros

Dépenses : 0 euros

Pas de régie d'avance

Financement par élèves et accompagnateurs : 345 euros avec un échancier sur décembre, janvier et février.

Ce projet est monté avec la Ligue de l'Enseignement en ce qui concerne les hébergements.

Un des représentant des parents d'élève propose que l'agent comptable fasse l'avance des frais en gardant les chèques afin d'établir un échancier plus étalé. Monsieur NIEL indique qu'il doit mettre les chèques à encaissement au lendemain de la réception.

**VOTE DU VOYAGE HISTOIRE DE L'ART**

CONTRE : **0**  
ABSTENTION : **7**  
POUR : **16**  
**VOYAGE VALIDE**

• **Voyage en Grèce, 38 élèves de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminales – du 27 mars au 2 avril 2017 en avion.**

Accompagnateurs : Mme Alfonsea, Mme Valleix Talec et un troisième accompagnateur non connu ce jour.

Recettes : 21280 euros

Dépenses : 21280 euros

Pas de régie d'avance, une demande de subvention de 400 euros va être demandée à la MDL.

Financement par élèves et accompagnateurs : 570 euros avec un échéancier au 01/01 300 euros et 01/02 270 euros

Un des représentants des élèves indique que des classes de terminale se voient proposer deux voyages cette année selon leurs options, la Grèce et le voyage Histoire de l'Art, et qu'il serait plus juste d'en proposer un aux élèves qui n'en ont pas cette année.

Monsieur le Proviseur ajoute qu'il n'est pas pertinent en année de terminale de prévoir deux voyages.

Un des représentants des élèves s'interroge sur l'absence du 3<sup>ème</sup> accompagnateur. Monsieur le Proviseur confirme que Madame ALFONSEA doit communiquer son nom très prochainement.

Monsieur HOURCADE propose l'utilisation du fond social pour une partie de financement pour ce voyage assez onéreux.

Monsieur le Proviseur indique qu'une instruction des dossiers pourrait être réalisée par l'assistante sociale pour les familles ayant un réel besoin.

Madame BLADANET rappelle que le fond social est resté partiellement inutilisé en 2015-16, Madame TROPHY-GRANGER souhaite que de plus amples informations à ce sujet soient diffusées aux familles lors des rentrées.

**VOTE DU VOYAGE EN GRECE**

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **9**

POUR : **14**

**VOYAGE VALIDE**

**Un des représentants des parents d'élèves s'interroge sur les nombreux votes d'abstention. Madame BLADANET rappelle les raisons du vote d'abstention : position de principe concernant les voyages ou manque d'informations précises pour d'autres votes.**

• **Participation au forum de l'orientation rive droite**

Le forum de l'orientation est organisé le 31 janvier 2017, il regroupera les lycées de la rive droite et s'adresse aux collèges du secteur.

Monsieur le Proviseur précise qu'il n'est pas question de mettre les établissements en concurrence mais de mettre l'accent sur les spécificités de chaque lycée. Il souhaite la participation des AED pour représenter la Maison des Lycéens et des enseignants sur les différents stands.

Madame TROPHY GRANGER s'interroge un doublon possible avec les journées portes-ouvertes. Monsieur le Proviseur indique qu'il s'agit là d'accueillir tous les élèves des collèges de secteur et que les deux opérations sont différentes et complémentaires.

## VOTE DE LA PARTICIPATION AU FORUM DE L'ORIENTATION

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **9**

POUR : **14**

**PARTICIPATION VALIDEE**

## **QUESTIONS**

**FCPE : Est-il possible de mettre en place une mensualisation de la cantine ?**

Monsieur le Proviseur indique que cela est déjà possible sur demande de la famille

**FCPE : Est-il possible d'avoir un accès au site Web du Lycée et aux coordonnées des familles ?**

Monsieur le Proviseur indique que le site Web est en reconstruction avec pour objectif des mises à jour plus faciles et des renseignements plus variés.

Le nouveau site sera en ligne probablement pour les vacances d'hiver.

Monsieur le Proviseur en profite pour remercier Monsieur LASSUS et Monsieur BOUCHEMOUA de leur investissement dans ce projet.

Monsieur le Proviseur rajoute que Madame PARDO fera le relais pour enrichir le site et que les comptes rendus du Conseil d'Administration, comme demandé, pourront figurer sur le site ainsi que, par exemple, le calendrier des rencontres professeurs/familles.

Les élèves et parents soulèvent le problème de vols dans les vestiaires lors des cours d'EPS. Une représentante des parents d'élève suggère que les élèves gardent leur cartable en salle de sport. Monsieur le Proviseur assure que les enseignants d'EPS seront informés de ces problèmes.

Monsieur le Proviseur distribue à l'ensemble des membres un bilan chiffré de la rentrée, répartition des moyens horaires, effectifs par niveaux, orientations post seconde.

Monsieur le Proviseur indique que des HSE peuvent servir tout au long de l'année scolaire à rémunérer des actions d'aide ou de soutien pour des élèves en difficultés.

L'équipe enseignante demande la programmation du prochain Conseil d'Administration à partir de 18h15. Monsieur le Proviseur valide.

La séance est levée à 20h15.